

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE SAINT-MEXANT

VIDE GRENIER LE 1ER JUIN 2014

Date limite de réservation le 19 mai 2014
vous pouvez contacter l'APE au 07 81 21 03 03
ou télécharger le document de réservation sur le site web de la commune

FÊTE DE L'ECOLE le 27 JUIN 2014

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Le samedi 21 juin l'association GREEN DESERT organise la 2ème Fête de la Musique, place de la mairie à Saint Mexant.

Venez nombreux participer en tant que chanteurs, musiciens, public et fêtEURS musicaux, et vivre une soirée conviviale.

Petite restauration et buvette sur place.

Renseignements au 06 07 59 40 16 ou 06 73 45 43 77.

INVITATION

Les élus de Saint-Mexant ont le plaisir de vous inviter au traditionnel
« mai » à la suite des élections municipales.

le Vendredi 23 mai à 18h30

Plantation de l'arbre de la paix dans le parc suivi d'un buffet froid
dans la salle polyvalente

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre venue au 05 55 29 30 03



Mairie de SAINT MEXANT

Le Bourg

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

site web: www.saint-mexant.fr

Bulletin d'information Municipale

Mai 2014 - n°1

editorial



2014 - 2020 nouvelle mandature.

Le 23 mars dernier, vous avez bien voulu élire majoritairement l'équipe que j'avais l'honneur de conduire.

Tout d'abord, je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée, et, pour la reconnaissance de notre travail durant ces six dernières années. Ensuite, je salue le civisme des électrices et des électeurs qui ont participé à 85% à ce scrutin, c'est un honneur pour Saint Mexant.

Le Conseil Municipal issu des urnes m'a renouvelé sa confiance en me réalisant Maire pour 6 ans.

Si je mesure une nouvelle fois l'honneur qui m'est fait, je mesure aussi la tâche qui nous attend ainsi que les réalisations que nous avons à faire.

Notre fonctionnement restera le même, dicté par les critères que nous nous sommes fixés : objectivité, présence, proximité, au service de tous, nous ne sommes plus les élus d'une liste, nous sommes les élus de tous sans exclusivité.

Vous verrez dans ce bulletin d'information, l'organigramme de votre municipalité, les attributions de chacune et de chacun, ainsi que la composition des diverses commissions.

Parallèlement à cette élection municipale, vous avez aussi élu vos représentants à la Communauté d'Agglomération : Tulle Agglo. Avec Odile PEYRICAL, nous sommes vos porte-paroles au sein de cet établissement public.

J'ai accepté d'être Vice-président, étant élu par le Conseil Communautaire, sous la Présidence de Michel BREUILH. L'avenir de nos communes passe par Tulle Agglo. Notre seul but sera de faire vivre et de valoriser notre territoire dans un espace de solidarité en mettant en avant une économie d'échelle par la mutualisation.

Vous le voyez, après ces élections du 23 mars 2014, tous les élus sont en place et en situation d'action. Nous nous sommes déjà mis au travail, et nous vous rendrons compte de nos activités dans les prochains bulletins d'information municipale.

Jean-Marie FREYSSELINE
Maire

Dans ce numéro

- Bilan du recensement
- Validité carte d'identité
- Votre adresse mail
- Résultat des élections municipales
- Vos élus
- Etat civil (complément)
- Le Bel Automne
- L'olympique du Maumont
- Atelier loisirs créatifs
- Nouvelles activités périscolaires
- APE Vide grenier
- Fête de la musique
- Invitation des élus



◆ **Recensement de la population : le point sur la collecte 2014**

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune.

La population légale 2011 de la commune qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2014 est de 1214 habitants. De ce chiffre découle la participation de l'état au budget de la commune.

La population municipale enregistrée lors du recensement qui s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2014 est de 1281 habitants sous réserve de vérification et validation par l'INSEE. L'augmentation de la population constatée entre 2014 et lors du précédent recensement de 2009 sera restituée à la commune par tiers sur une période de 3 ans.

Le maire et le conseil municipal remercient les trois agents recenseurs pour leur travail de collecte bien réalisé et les administrés pour leur aimable collaboration

◆ **Nouvelle validité de votre carte d'identité**

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

◆ **Votre adresse mail nous intéresse**

Au mois d'avril 2012, notre commune a finalisé le Plan Communal de Sauvegarde conformément au code de l'environnement, à la modernisation de la Sécurité Civile, au dossier départemental des risques majeurs et au pouvoir de police du maire, ce document prévoit les procédures à mettre en œuvre en cas de risques majeurs définis dans ce plan.

Ce plan de sauvegarde est activé par le maire ou un représentant élu désigné. Il est déclenché suite à une alerte ou un évènement particulier : évènement climatique important, intoxication alimentaire collective, etc...

Nous recevons aussi plusieurs fois par an des alertes météo émanant de la préfecture et nous pourrions par ce moyen vous en informer.

Nous avons déjà un bon nombre d'adresses mail, mais plusieurs d'entre vous n'ont pas eu connaissance de cette communication.

Dans un souci de rapidité et d'efficacité de circulation de l'information en cas de problème sur notre commune, nous vous demandons de nous communiquer si vous le souhaitez votre adresse e-mail.

Bien évidemment, il n'y a aucune obligation, cette communication reste facultative.

Vous pouvez nous transmettre cette information par courrier dématérialisé à l'adresse :

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr Merci d'avance à ceux qui le feront.

◆ **Loisirs créatifs**

Chaque jeudi de 14 h à 17 h, Hélène Soleilhavoup nous fait partager son savoir pour la peinture à l'aquarelle qui n'est pas une technique aussi facile qu'il n'y paraît.

11 personnes sont inscrites pour ces séances qui se déroulent dans la bonne humeur et le partage, au 1^{er} étage de la salle polyvalente.

Tous les lundis soirs se réunissent au même endroit, les personnes de l'atelier qui pratiquent, par groupe et en fonction du choix de chacun, des activités diverses : mosaïque, perles, technique du drapé, couture, peintures diverses...le tout dans la convivialité.

C'est avec le plus grand plaisir que l'ensemble des membres de l'atelier, toutes activités confondues, se sont retrouvés le 28 mars, à l'Atelier des Artistes pour partager un moment de détente apprécié par tous.



◆ **Nouvelles activités périscolaires**

Pour la période d'activités périscolaires qui va du 5 mai au 4 juillet, nous avons cherché à diversifier les activités et je vous informe des interventions que nous avons demandées et obtenues auprès de Tulle Agglo :

L'atelier « Jeu tri d'une poubelle », par le service prévention tri des déchets:

Concerne tous les élèves présents lors des activités périscolaires CE1 CE2 CM1 CM2

Groupes 1 et 2 : **lundi 19 mai 2014 de 15h30 à 16h30**

Groupes 3 et 4 : **vendredi 23 mai 2014 de 15h30 à 16h30**

Il s'agit de savoir trier ses déchets en s'amusant et comprendre l'utilité écologique et économique du tri

Les 60 élèves seront répartis en 4 groupes de 15 enfants. Les 2 intervenants prendront donc chacun 1 groupe simultanément.

Ces ateliers seront encadrés par Mme Melinda JACQUES et M. Nicolas STYZA, ambassadeurs du tri à Tulle agglo.

L'atelier « Lecture de paysages », **réservé aux CM1/CM2** par le CAUE Corrèze :

Groupe 1 : **lundi 12 mai, mardi 13 mai, jeudi 15 mai** de 15h30 à 16h30

Groupe 2 : **vendredi 16 mai, mardi 20 mai et jeudi 22 mai** de 15h30 à 16h30

Il s'agit d'apprendre à observer, donner du vocabulaire pour décrire un paysage de l'environnement immédiat.

Les CM1/CM2 seront répartis en 2 groupes auxquels 3 séances chacun sont proposées.

Cet atelier sera assuré par Mme Sandra Nicolle, paysagiste du CAUE. (Conseil d'Architecture, Urbanisme, Environnement).

Ce sont des ateliers intéressants et complémentaires à la vie scolaire.

◆ ETAT CIVIL

A l'état arrêté au 16 décembre 2013 (bulletin numéro 24) s'ajoute une naissance :
Timéo ANTIGNAC né le 28 décembre 2013 ce qui porte à 21 le nombre de naissances en 2013.

◆ Club du Bel Automne

Cette nouvelle année déjà bien entamée a vu l'arrivée du printemps avec la renaissance de la nature et, à son image la féminité retrouvée chez nos Dames au cours d'un joyeux repas.

La gastronomie tient une place importante chez les Séniors, l'équipe du bureau le sait bien et chouchoute ses convives. Pour cela, ils ont décidé d'investir dans l'achat d'une armoire chauffante, facilitant le travail des bénévoles. A ces moments de convivialité, on peut associer des envies d'escapades. Après un "Limoges insolite" fin mars, il est prévu une immersion dans les splendeurs du Val de Loire fin mai. Un voyage soigneusement préparé, ouvert à tous, qui mêlera art et nature et laissera aux participants de chaleureux et merveilleux souvenirs.

L'air printanier ragaillardit les Séniors, le club du "Bel Automne" se porte bien et il en est fier!



◆ L'Olympique du Maumont

La fin de saison se rapproche pour les équipes de l'Olympique du Maumont qui connaissent un sort mitigé. Pour les seniors, si la réserve tient une place méritée en milieu de classement de 4e division, l'équipe première risque de subir une descente en 3e division.

Du côté de l'école de foot, les résultats ainsi que les effectifs restent satisfaisants et la saison prochaine verra sans aucun doute le renouvellement des ententes avec les clubs de St-Germain, Perpezac/Sadroc et St-Clément.



L'heure est maintenant aux préparatifs de la célébration des **20 ans du club** qui réunira les licenciés de l'Olympique du Maumont - anciens et actuels - **le 14 juin prochain au stade JP Brudieux de St-Mexant, avant le traditionnel tournoi de sixte qui aura lui aussi lieu au stade de St-Mexant le 28 juin.**

Ci-joint une photo de l'équipe U11 lors de la finale départementale à St-Viance le 12 avril dernier.

Les résultats des élections municipales et communautaires de mars 2014

Le 23 mars dernier, deux listes étaient en présence, l'une conduite par Jean-Marie FREYSSSELINE, maire sortant, et l'autre par Denis MIRAT.

Sur les 1040 électeurs inscrits, il a été enregistré 884 votants, soit une participation de 85%. Parmi les bulletins de ces votants, 62 nuls ont été comptabilisés, permettant d'obtenir 822 suffrages valablement exprimés, plaçant la majorité absolue à 412 voix.

Avec 485 voix, soit 59% des suffrages exprimés, la liste conduite par Jean-Marie FREYSSSELINE est arrivée en tête, devant la liste conduite par Denis MIRAT, qui a obtenu 337 voix, soit 41% des suffrages exprimés.

En application de la loi du 17 mai 2013, la répartition des sièges en a attribué :

. 12 à la liste majoritaire conduite par Jean-Marie FREYSSSELINE

. 3 à la liste minoritaire conduite par Denis MIRAT,

pour composer ainsi un Conseil Municipal de 15 membres.

L'installation du nouveau Conseil a eu lieu le samedi 29 mars .

Au terme de la procédure légale, Jean-Marie FREYSSSELINE, seul candidat, a été élu et reconduit dans ses fonctions de Maire, avec un résultat de 12 voix en sa faveur et 3 bulletins blancs.

Après avoir reçu son écharpe des mains de Martine BOURG et avoir prononcé son discours d'investiture, Monsieur le Maire a fait procéder à l'élection des adjoints, au nombre de 4, par un vote au scrutin de liste entière. Une seule liste s'est présentée, conduite par Marc CHEZE.

Avec un résultat de 12 voix pour et 3 bulletins blancs, cette liste a été proclamée élue, permettant ainsi de nommer adjoints, dans l'ordre : Marc CHEZE, Odile PEYRICAL, Patrick BORDAS et Joëlle BLOYER.

Lors de la réunion du conseil municipal du 4 avril dernier, M. le Maire a proposé de désigner Eric DUPAS en tant que conseiller délégué, proposition adoptée avec 14 voix pour et 1 contre.

Sur la page suivante, vous trouverez le nouveau Conseil Municipal pour la mandature 2014/2020, classé dans l'ordre du tableau, réparti suivant les fonctions, puis les résultats obtenus en terme de voix et enfin le rang d'âge.

En outre, pour ce qui concerne l'élection des conseillers communautaires élus le 23 mars en même temps que les conseillers municipaux, **Jean-Marie FREYSSSELINE et Odile PEYRICAL ont été élus en tant que titulaires et Eric DUPAS en tant que remplaçant.**

Lors du conseil municipal du 4 avril dernier, les délégations aux adjoints et au conseiller délégué ont été adoptées, ainsi que la composition des différentes commissions communales et les représentations de la Commune au sein des divers syndicats intercommunaux.

Délégations aux adjoints

Marc CHEZE : Affaires générales, finances, budget et personnel communal.

Odile PEYRICAL : Affaires sociales, petite enfance, personnes âgées, insertion et handicap, développement économique, information, communication et festivités.

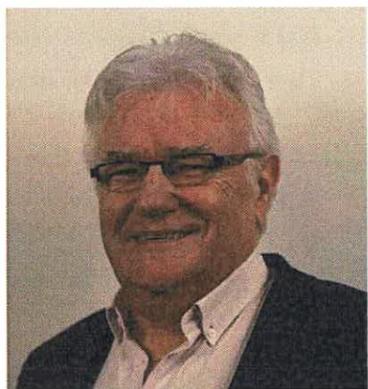
Patrick BORDAS : Voirie, bâtiments communaux, espace public, environnement, réseau d'assainissement collectif communal.

Joëlle BLOYER : Affaires scolaires, activités périscolaires, restauration et garderie scolaire, centre de loisirs.

Délégations au conseiller délégué

Eric DUPAS : Vie associative, installations sportives et culturelles, planning d'utilisation des salles communales, réseaux électriques d'éclairage public, équipement et matériels informatiques et de communication.

Vos élus



Jean Marie FREYSSELINE

Maire

Elu communautaire à Tulle Agglo

Vice-président de Tulle Agglo en charge de la valorisation environnementale (service collecte déchets, SPANC ,prévention des risques à la population)

Membre de droit de toutes les commissions municipales. Responsable de la commission urbanisme, schéma d'assainissement, président de la commission appel d'offres ,de la commission impôts directs, membre titulaire à la Fédération d'électricité et d'énergie, du SIVU, de l'instance de coordination de l'autonomie de Tulle campagne nord, de la commission communale des affaires sociales.



Marc CHEZE 1er adjoint

Responsable de la commission finances

Commission travaux, bâtiments, développement durable environnement, commission urbanisme schéma d'assainissement, commission appel d'offres (suppléant).

Syndicat des eaux du Maumont.



Odile PEYRICAL 2ème adjointe

Elue communautaire à Tulle agglo : membre des commissions habitat politique de la ville et enfance jeunesse .

Responsable de la commission communale des affaires sociales.

Commission finances, commission sport culture associations festivités, commission urbanisme schéma d'assainissement. Membre de l'instance de coordination de l'autonomie de Tulle campagne nord.



Patrick BORDAS

3ème adjoint

Responsable de la commission travaux bâtiments, développement durable environnement

Commission des finances, commission urbanisme schéma d'assainissement, commission appel d'offres (titulaire), commission impôts directs, suppléant à Fédération d'électricité et d'énergie.



Joëlle BLOYER

4^{ème} adjoint

Responsable de la commission des affaires scolaires et périscolaires

Commission des finances, des travaux, bâtiments, développement durable environnement, commission urbanisme schéma d'assainissement, commission sport culture associations festivités.



Eric DUPAS

conseiller délégué

Responsable de la commission sport culture associations festivités

Commission des travaux, bâtiments, développement durable environnement, commission urbanisme schéma d'assainissement, commission impôts directs, commission appel d'offres (suppléant) Syndicat des eaux du Maumont, membre titulaire à la Fédération d'électricité et d'énergie, du SIVU.



Cathy VIERS

Conseillère

Commission finances, commission sports culture associations festivités, commission des affaires scolaires et périscolaires.



Jean Marc SOLEILHAVOUP

Conseiller

Commission finances, travaux bâtiments, développement durable environnement, commission impôts directs, commission communale des affaires sociales, Syndicat des eaux du Maumont (suppléant), SIVU (suppléant). Correspondant défense.



Marianne VAREILLE

conseillère

Commission des affaires scolaires et périscolaires, commission communale des affaires sociales, commission urbanisme schéma d'assainissement.



Nadine BRISSAUD

conseillère

Commission des affaires scolaires et périscolaires, commission sport, culture associations festivités, commission communale des affaires sociales .instance de coordination de l'autonomie (suppléante)



Patrick THOMAS

conseiller

Commission des travaux, bâtiments, développement durable environnement, commission urbanisme schéma d'assainissement, commission appel d'offres (titulaire).



Sandra GUILMARD

Conseillère

Commission sport, culture associations festivités, commission des affaires scolaires et périscolaires, commission urbanisme schéma d'assainissement.



Denis MIRAT

Conseiller

Commission des travaux, bâtiments, développement durable environnement, commission appel d'offres (titulaire) commission impôts directs, Fédération d'électricité et d'énergie (suppléant).



Stéphanie CHASSING

conseillère

Commission des finances, commission sport, culture associations festivités, SIVU (suppléante).



Jacques LARUE

conseiller

Commission urbanisme schéma d'assainissement, commission appel d'offres (suppléant), Syndicat des eaux du Maumont (suppléant).